

TERRITOIRE ^{N.M.} DO RUANDA-URUNDI

Astrida , le 5 décembre 1956.-
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

(1) N° 5185 /Just.



Réf. n° :

Annexe

Bijlage :

Objet

Voorwerp :

Aff. RUAKIDOGO RMP 7057/VDH.

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

K I G A L I.-

Monsieur le Substitut,

Suite à votre lettre n°5744/RMP 7057/VDH. du 23 novembre 1956, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les recherches pour retrouver le nommé GATWA sont restées vaines jusque maintenant et d'après les renseignements obtenus sur sa colline, il paraîtrait qu'il serait emprisonné à Usa.

L'O.P.J. GILLET à récupérer les 5.300 frs de D.I. qu'il remettra aux bénéficiaires dès que possible.-

L'Officier de Police Judiciaire, PIJCKE M.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

STANDARDIZATION

Commissariat de Police

A S T R I D A.-

/Just.

Kuli sous/Chef GASARABWE

Ndakumenyesha k'ugomba kubwira umuntu wo k'umusozozi wawe witwaga GATWA, mwana Sebahima na nyina Nyiragendahimana, kw'agomba kuza kunyitaba hano kubiro byanjye bya Commissariat de Police kuwa mbere mugitondo, sinzamubure kuruwo musni. Ugomba rero kubishyira ho umwete kugirango birangire.-

Astrida , ~~et~~ le 30 novembre 1956.-

Le Commissaire de Police, PIJCKE M.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Kigali, le 23 novembre 1956
de

(1) N° 5744 /RMP 7057/VdH

Réf. n° :

Annexe :

Bijlage :

Objet :

Voorwerp :

Aff. RWAKIROGO

29.11.56
5748/Just.
CONVOQUER
GATWA R. fixé

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire
A S T R I D A.-

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

Me référant à ma lettre 4046/4047 du 18/8/56 rappelée par mon câble 4659 du 24/9/56, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je suis avisé par Monsieur le Greffier du Tribunal de 1ère Instance l'Usukuma que les nommés Gatwa et Ndangamira se sont acquittés auprès de votre territoire des frais et de l'amende auxquels ils ont été condamnés le 24/2/56 (vos quittances 4788 et 4789). Je vous prie de procéder au plus tôt à l'incarcération du nommé Gatwa, sur base de ma réquisition ci-jointe, établie en date du 20/3/56. Il y a également lieu de procéder d'urgence à la récupération, au besoin par vente de leurs biens, des 5300 frs de D.I. que les précités ont été solidairement condamnés à payer.

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI
E. VAN DER MEYDEN.

Territoire
Châfferie
S'châfferie
a. A. strida-
du Butu namu
de SASAKA.

Sasaka le 4/12/56.

Euri Bwana

Commissaire de Police.

Kaibaramuta.

Nabonyi, urumandiko rwanyu rumanditse le 30/11/56.
Kuvuye ngo yakohereye SATWA. muremu Sebahima
na vyina Nyirangendakimama.

Mome ntawuri ku musizi wanyu ahangaye: —
Usumbura. nihwaki.

Amaheho.
Aho S'chet. SASABABWE.

Gus.